

la création de cette nouvelle direction, que le gouvernement s'était enfin résolu à désigner un «chien de garde» des dépenses fédérales. Telle n'est pas la situation, monsieur le président. Comme je l'ai signalé plus tôt, il y a belle lurette que la Direction des programmes du secrétariat scrute les prévisions de dépenses des administrations, que la Direction de la planification évalue leur efficacité et leur rendement et que la Direction de la politique administrative recense leurs pratiques en tous domaines, y compris l'administration financière. La réorganisation présentement en cours vise plutôt à renforcer et à resserrer des contrôles financiers qui existent depuis des dizaines d'années.

[Traduction]

Pour terminer ce tableau de quelques-unes des initiatives que nous avons prises récemment pour freiner davantage les dépenses, j'ajouterai que le secrétaire du Conseil du Trésor a déposé ce matin à ma demande devant le comité des comptes publics le nouveau guide sur l'analyse de rentabilité qui est actuellement distribué à tous les ministères et à tous les organismes. Comme vous le savez, le Conseil du Trésor a contribué activement à répandre l'usage de cette technique moderne de gestion dans les ministères du gouvernement, tout en effectuant lui-même un certain nombre d'études de rentabilité sur les principaux programmes de dépenses.

En termes simples, l'analyse de rentabilité peut fournir aux ministres et aux administrateurs publics certaines mesures approximatives et facilement utilisables de l'utilité d'un projet ou d'un programme, par l'étude comparative de tous les profits—même les moins tangibles—que la société peut retirer de ce projet—et de son coût total. Cette technique ne remplace pas le bon sens de l'administrateur ni le jugement de l'homme politique; mais elle fournit des données plus concrètes—des faits économiques—pour utiliser ce bon sens et exercer ce jugement. Le nouveau guide, établi par la Direction de la planification du secrétariat du Conseil du Trésor, expose le concept de l'analyse de rentabilité, les problèmes de méthodologie que les analystes du gouvernement doivent résoudre et leur donne des conseils pratiques sur la façon de procéder.

Enfin, j'aimerais annoncer une autre mesure visant à réduire les coûts d'exploitation et à accroître la productivité au sein de la Fonction publique fédérale. A ma demande, le secrétariat du Conseil du Trésor a écrit la semaine dernière à tous les sous-ministres et directeurs d'organismes pour leur faire part de la décision du gouvernement de mettre sur pied un grand comité interministériel chargé d'apporter des améliorations à l'administration. Le mandat du comité est le suivant: premièrement, situer les domaines où il y a lieu d'améliorer les méthodes de gestion et de contrôle des facteurs d'ordre administratif; deuxièmement, établir des priorités concernant l'étude de ces domaines; troisièmement, établir ou redéfinir l'objectif de l'étude et les mécanismes nécessaires pour trouver des solutions à chacun des domaines où l'on décide d'apporter des améliorations; quatrièmement, faire, au besoin des recommandations au cabinet par l'intermédiaire du Conseil du Trésor, sur les améliorations d'ordre administratif proposées à la suite des études; cinquièmement, recommander au Conseil du Trésor la méthode la plus efficace pour mettre en œuvre et contrôler les améliorations administratives approuvées par le cabinet à la suite des études;

Crédits provisoires

sixièmement, présenter un rapport semestriel au Conseil du Trésor et, si on le juge à propos, au cabinet, sur les travaux du comité.

Certains ministères et organismes joueront un rôle permanent au sein du comité parce que la portée et la complexité de leurs activités demandent qu'on s'y intéresse de façon continue; d'autres seront invités à participer chaque fois que le comité jugera utile d'examiner les opérations dont ils sont chargés et où des économies et une amélioration de l'efficacité sont possibles. Mais j'imagine que cette question est beaucoup trop compliquée pour qu'on puisse la discuter à la Chambre avec les membres de l'opposition. Ce n'est pas vraiment leur but que de chercher à établir de meilleurs programmes gouvernementaux ou une administration plus efficace. Ce qu'ils veulent, c'est la bagarre, enfoncer un poignard dans le cœur financier de chaque ministère, même s'ils donnent des services indispensables à l'économie, même si des milliers de travailleurs vont se retrouver en chômage et même si le progrès économique et social est forcé de s'arrêter.

● (1520)

M. Paproski: Quelle honte, Jean!

Des voix: Oh, oh!

M. Towers: Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas du tout les remarques du président du conseil du Trésor, car le comité des Comptes publics a passé des heures laborieuses à élaborer cette sorte de programme. Nous sommes en droit de douter que le président du Conseil du Trésor accepte les recommandations de l'auditeur général, mais je trouve ses remarques de mauvais goût.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député admettra que c'est là une question d'opinion et qu'elle n'a rien à voir avec les travaux de la Chambre. Le député peut intervenir plus tard, lorsque le comité plénier sera formé.

M. Chrétien: Je crois que c'est un bon exemple, monsieur l'Orateur, des raisons pour lesquelles les Canadiens nous ont choisi pour siéger de ce côté: les députés de l'autre côté ne sont pas capables d'accepter les critiques, alors qu'ils ne font eux-mêmes que critiquer. Je n'ai lu que trois ou quatre lignes de mon discours, et ils s'emportent. Ils ne sont manifestement pas prêts à assumer la responsabilité de diriger le pays.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Déclenchez une élection et vous allez voir!

Une voix: Où vous croyez-vous, à un match de hockey?

M. Chrétien: Si vous voulez vous battre, d'accord, allons-y!

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Nous n'entendons de la part des députés d'en face que déclarations contradictoires et irresponsables, propos querelleurs et propagande politique de nature à confondre et à tromper les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Nos adversaires conservateurs, par exemple, se déclarent choqués par l'augmentation récente des dépenses du gouvernement fédéral...